



IL FAUT BIEN REMPLIR *son constat*

On ne le trouve plus au moment crucial, on voudrait épargner la corvée... Mais le constat peut vous faire gagner beaucoup de temps auprès de l'assureur en cas d'accident.

ANNE SANDRONT

« **I**l y a environ un demi-million d'accidents par an, tout type d'accidents confondus », dit Wautier Robyns, porte-parole d'Assuralia, l'union professionnelle des entreprises d'assurance. Il précise que ces chiffres concernent des accidents entre conducteurs belges, mais aussi entre des Belges et des étrangers, « car le constat d'accident est harmonisé avec les autres pays européens. »

Le constat s'utilise pour les contrats entre voitures, mais aussi, entre une moto et une voiture, une voiture et un vélo... « Il faut en remplir un même quand il y a des blessés et même quand on appelle la police. Car sans constat, il faut attendre de voir si le parquet veut poursuivre ou pas. Et vous pouvez perdre six mois ! »

Stickers ou tablettes

Plusieurs initiatives ont lieu autour du constat d'accident. L'une d'elle – commerciale – peut s'avérer bien pratique. Il s'agit des CrashStickers® : ce sont des étiquettes imprimées reprenant toutes les données du preneur d'assurance, de son véhicule, de la compagnie d'assurances, du conducteur du véhicule, si ce dernier est également le preneur d'assurance. On gagne du temps et on évite les erreurs en collant les étiquettes sur les cases ad hoc.

« On peut aussi préremplir le constat au crayon, dit le porte-parole d'Assuralia. Pour mieux se concentrer sur le constat en lui-même. »

Et surtout, d'ici la fin de l'année, il devrait être possible de remplir son constat sur une tablette ou un smartphone. « Avec possibilité d'utiliser l'information en temps réel : le dossier pourra être ouvert immédiatement. »

CONSTAT, C'EST QUOI ?

L'origine du constat d'accident remonte à 1972. Il existe dans sa forme actuelle depuis 2001.

La version numérique sur tablette et smartphone sera là avant la fin de l'année.

Il existe une vingtaine de versions linguistiques différentes. Le constat est utilisé dans plus de 20 pays. Certains professeurs de langue l'utilisent dans le cadre de leurs cours, demandant à leurs élèves de remplir le constat, de décrire l'accident, etc.